



mauresdéveloppementdurable

Association Loi 1901 déclarée d'intérêt général

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 15 décembre

Au Mas des Portes de Provence

Le Cagnet des Maures

En préambule, le Président, Jean-Michel COUVE, précise que certaines informations qui nous sont parvenues après l'envoi des invitations et de l'ordre du jour pour cette réunion, nous obligent à en modifier le déroulé.

Les mêmes thèmes que ceux qui avaient été prévus seront abordés mais dans un ordre différent de présentation.

Nous vous proposons ce nouvel ordre du jour, que nous soumettons à vos suffrages :

➤ **De 9h30 à 10h45** :

- Rapport d'activités 2018 et situation financière qui en découle.
- Orientations budgétaires et appel à cotisations 2019.
- Modification de la composition des membres du bureau.

➤ **10h45** : Pause

➤ **11h à 12h30** :

- Partenariat et collaboration avec les mondes de l'Education, des Sciences et de la Culture.

L'assemblée générale vote à l'unanimité cette modification de l'ordre du jour.



mauresdéveloppement durable
Association Loi 1901 déclarée d'intérêt général

ASSEMBLEE GENERALE

**Samedi 15 décembre
Au Mas des Portes de Provence
Le Cannet des Maures**

COMPTE-RENDU

PREMIERE PARTIE : RAPPORTS ADMINISTRATIF ET FINANCIER



I. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET SITUATION FINANCIERE 2018

A. Rapport d'activités

● Du 01 janvier au 28 avril 2018, date de notre précédente assemblée générale

- Collaboration de Julie Grolleau mise à disposition par l'association des Casques Verts.
- Constitution du Groupe/Action composé aujourd'hui d'une vingtaine de personnes actives.
- Edition du flyer de promotion du projet.
- Acquisition des matériels de projection et d'exposition.

- Conférences / JMC:
 - ★ Rotary-club du Golfe de Saint-Tropez à la Croix-Valmer
 - ★ « Amis d'Aristide Fabre » (archéologie) à Sainte Maxime
 - ★ Hyères à l'initiative de JL Banes.
- Conférences/Exposition de notre projet le 10 mars au « Week-end du Liège » à la Valette.
- Rencontres avec le Professeur Olivier Saïssi et ses étudiants de licence Pro/Tourisme à l'UTLN et avec les Professeurs Michel Corsini et Jean-Marc Lardeaux de l'Université de Nice/Sophia-Antipolis (Lab. GéoAzur)

● Assemblée générale du 28 avril : vote du rapport d'activités et du bilan financier 2017

- Fixation des montants des cotisations et contributions.
- Modification de la composition du Conseil d'administration et du bureau.
- Perspectives d'actions pour le reste de l'année 2018 :
 - Organisation du Forum du 15 juin à Grimaud :
 - Table ronde des scientifiques
 - Géotourisme



- Campagne d'adhésions citoyennes et partenariats avec les entreprises.
- Renforcement des relations et projet de conventions de partenariats avec UTLN et CNRS, Université Sophia-Antipolis et Observatoire Côte Azur (OCA).
- Demande de subvention à la Région.
- Constitution du « Conseil d'Orientation scientifique et culturel » (COSC).
- Visite d'un UNESCO-GEOPARC.

● Depuis, ces objectifs ont été, en grande partie, réalisés. En voici le compte-rendu :

- Poursuite de la campagne d'information et de promotion du projet sur le terrain avec :

- ✓ De nombreuses réunions de travail du Groupe/Action dans le Centre Var, à Bormes, dans le Golfe de Saint-Tropez.
- ✓ Visite du « Musée de Géologie et de minéralogie des Maures » à Collobrières.
- ✓ Conférence et exposition à Pignans (22.09), à l'occasion de la manifestation « Pignans cœur de Nature » organisée par l'association « Juste en Face ».
- ✓ Visite commentée par M.CORSINI de la carrière de Reverdi à Plan de la Tour chez J.J AYOT.

➤ Plusieurs déplacements :

✓ Université de Toulon/La Garde :

- rencontre avec M. SAISSI, professeur de licence PRO (professionnelle) et ses étudiants : 4 d'entre eux rédigeront leur mémoire 2018-2019 sur le thème de l'inventaire des sites et hébergements touristiques dans le périmètre de « Cœur du Var » et « Golfe de Saint-Tropez ».

- rencontre avec M. Xavier LEROUX, Directeur de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines à l'UTLN pour le projet de convention triennale MDD/UTLN.

✓ Marseille: rencontre avec M. Edouard THOMMERET, pour la refonte de notre site www.maures-developpement.fr

✓ Ardèche : Visite de l'UNESCO-GEOPARC des Monts de l'Ardèche, le 26 octobre 2018.

- rencontre avec Madame CHENOT, présidente.

- présents : Jean Michel COUVE, Yvette ESTABLET, Chantal PASSERON, Jean Jacques AYOT, Claude CAVALIE, Bernard MIGNUCCI.

✓ Sophia-Antipolis : rencontre avec Mrs. M. CORSINI, J.M LARDEAUX pour la création du « Conseil d'Orientation Scientifique et Culturel » (COSC) et avec Laura DRAI, chargée de mission au CNRS pour échanger sur le projet de convention triennale MDD/CNRS, UNS, OCA : cette convention est actuellement en cours de co-signature.

● Dossiers prioritaires en cours :

➤ Edition de la plaquette promotionnelle à destination des entreprises :

- 100 exemplaires
- Diffusion lancée le 30 novembre sur la base d'un listing d'entreprises ciblées.
- Présentation :

LE TERRITOIRE DES MAURES



Selon de nombreux experts scientifiques internationaux et de l'UNESCO :

*« ...Un territoire d'intérêt universel au plan géologique...
...Un observatoire privilégié des étapes de l'histoire de la Terre depuis 400 millions d'années.
...Des patrimoines naturels, matériels et culturels remarquables...*

...Autant d'atouts lui permettant de solliciter son classement UNESCO-GEOPARC. »

.../...

LE TERRITOIRE DES MAURES

• Une entité géographique évidente :

Le ¼ de la superficie du Var, intégrant :

- les aires marines et leurs îles d'or,
- le littoral,
- le massif forestier,
- les plaines qui, du bassin agricole d'Hyères à la basse vallée de l'Argens, le bordent et le pénètrent.

• Une entité géologique singulière :

- Un bloc cristallin enchâssé dans la Provence calcaire.
- Une histoire et une nature lui conférant un grand attrait pour les experts internationaux des Sciences de la Terre et de l'Homme dans son environnement méditerranéen.

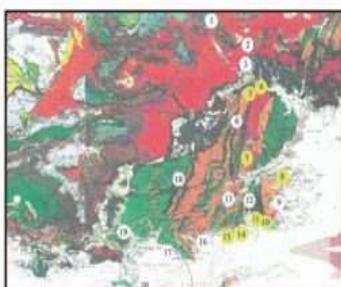


LE LABEL « UNESCO-GÉOPARC »

Un classement à haute valeur ajoutée et de portée mondiale

« Les UNESCO-Géoparc sont des espaces géographique unifiés, où les sites et paysages de portée géologique internationale sont gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable. »

- Ne sont considérés comme « Géoparc » que des territoires constitués d'un fondement géologique dont la singularité est reconnue scientifiquement.
- Ne sont classés par l'UNESCO que ceux d'entre eux qui sont dotés d'un intérêt international tout particulier car :



Quelques sites Géologiques d'Intérêt majeur

- Ils révèlent **les traces bien visibles** des étapes successives de l'histoire de la Terre.
- Ils bénéficient **d'atouts patrimoniaux** naturels, matériels et culturels remarquables.
- Ils sont en capacité de produire leur projet de **développement durable** respectueux du cahier des charges de l'UNESCO.

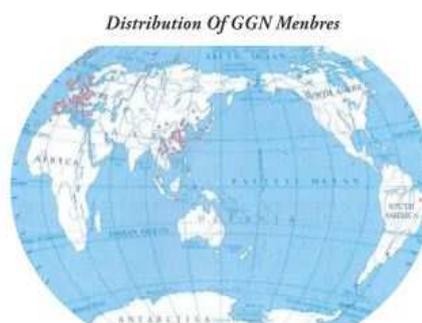
C'est le cas de notre territoire.

LES GÉOPARCS DANS LE MONDE



Réseau euroméditerranéen des Géoparc

- 150 dans le monde
- 7 en France
- 3 en PACA



Les Géoparc dans le Monde

Des 3 classements de l'UNESCO :

« Patrimoine mondial, Réserve de biosphère et UNESCO-Géoparc », seul celui-ci fait l'objet d'une mise en réseau mondial interactif (GGN) ouvrant à des échanges scientifiques, éducatifs et économiques.

L'accès à ce réseau mondial nous permettrait des contacts, des échanges, des partenariats scientifiques, éducatifs et économiques internationaux

NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Nous devons veiller au strict respect du cahier des charges de l'UNESCO

• Notre projet de territoire :

- Préservation des massifs par leur revitalisation.
- Elaboration d'un projet de développement économique liant solidairement la mer, le littoral, les forêts et les espaces agricoles.
- Production d'un tourisme des 4 saisons, fondé tout autant sur la nature, les patrimoines, les cultures et les modes de vie que sur le commerce balnéaire estival.
- Inventaire et mise en valeur des nombreux sites d'intérêt scientifique du territoire et relevé de ses ressources hydriques, géothermiques et hydrominéralogiques, en particulier.
- Développement des formations des Jeunes aux Sciences de la terre et de l'Homme dans son environnement (du primaire à l'université).

L'objectif : réaliser, dans les 2 années à venir, une préfiguration d'un Géoparc des Maures qui précèdera notre candidature à l'UNESCO.

.../...

NOTRE FEUILLE DE ROUTE

• Nos travaux en cours :

- C'est sur les conseils d'experts scientifiques qu'en 2011, notre association a choisi de les consacrer à une candidature « Géopark des Maures »
- Ce dossier a été activement relancé en novembre 2017.
- Depuis,
 - Informations et mobilisation des populations et acteurs du territoire sur notre objectif et nos motivations (campagnes de communication et d'adhésions, conférences, expositions...).
 - Collaboration avec des scientifiques et conventions avec les Universités de Nice/Sophia-Antipolis, le CNRS et l'Observatoire de la Côte d'Azur ainsi qu'avec l'Université de Toulon/La Garde.
 - Création du « Conseil d'orientation scientifique et culturel » (COSC)

La poursuite de nos travaux, conformément au programme fixé, nécessitera des partenariats avec le monde de l'entreprise

ILS NOUS CONSEILLENT

Le Conseil d'Orientation Scientifique et Culturel

- Il rassemble des experts scientifiques reconnus pour leurs travaux et recherches dans différentes disciplines.
- Il cadre notre démarche et garantit la solidité des données scientifiques de notre dossier.
- Il sera élargi, au fil du temps, à d'autres experts sur décision de ses membres.

Sa composition à la date d'octobre 2018 :

Président : Jean-Marc LARDEAUX :

Enseignant-chercheur à l'Université de Nice/Sophia Antipolis (laboratoire GéoAzur)

Didier BINDER :

Enseignant-chercheur à l'Université de Nice.

Directeur de recherches en préhistoire et ethnoarchéologie au CNRS.

Ion CEPLEANU :

Médiateur scientifique et culturel. Géographe naturaliste généraliste. Ecrivain. Conférencier.

Michel CORSINI :

Enseignant-chercheur à l'Université de Nice/Sophia Antipolis (laboratoire GéoAzur).

Romain GARROUSTE :

Paléontologiste. Ecologue. Chercheur au Muséum national d'Histoire naturelle.

Stephen GINER :

Géomorphologue, paléontologue et archéologue. Ecrivain. Conférencier.

Frederic IOULIAN :

Anthropologue. Ethnologue. Archéologue. Maître de Conférences à l'Ecole des Hautes

Etudes en Sciences sociales (EHESS) à Marseille.

Pierre LAVILLE :

Géologue. Président de l'association « Les Amis de la Presqu'île de Giens ».

ILS NOUS ACCOMPAGNENT

Les étudiants de Licence Pro et de Master de l'Université de Toulon/La Garde

• **2017-2018 :**

Production de 4 mémoires sous forme de projets de développement durable du tourisme sur le territoire.

• **2018-2019 :**

Cosignature d'une convention Maures Développement Durable / UTLN.

Travaux prévus, en particulier, sur les mises à jour des inventaires et atouts patrimoniaux et touristiques des Maures.

A ce jour, nous échangeons avec :

- des représentants du monde économique et des organismes et associations à objets culturel et environnemental.
- ASL Suberaie Varoise - Forêt modèle de Provence
- Amis de la Presqu'île de Giens
- Amis du Rocher de Roquebrune
- Amis d'Aristide Fabre (archéologie)

... et beaucoup d'autres qui, partageant notre regard sur le caractère exceptionnel de ce territoire et notre ambition de son classement à l'UNESCO, ont émis le projet de nous rejoindre.

Pour l'UNESCO, notre projet de territoire devra impérativement être conçu sur des bases scientifiques solides, en concertation avec les populations et leurs associations ainsi qu'en partenariat avec les enseignants et le monde de l'entreprise.

ILS NOUS SOUTIENNENT

JUIN 2012 :

Guy MARTINI, Directeur de la Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence :

- Il rédige, à notre demande, un rapport : « Bases argumentaires d'une candidature des Maures au label « UNESCO-GEOPARK ».
- Il y souligne : ... « *Un patrimoine géologique d'intérêt universel...*
... *Des patrimoines naturels, matériels, paysagers et culturels de grande richesse...* »
- Il conclut : ... « *Ce territoire présente tous les éléments lui permettant de solliciter sa labellisation au sein du Global Géoparc Network (GGN) sous les auspices de l'UNESCO.*
- Aujourd'hui, Président du Conseil mondial des UNESCO-GEOPARCS, il suit nos travaux et nous encourage à poursuivre notre démarche.

JUIN 2016 :

Philippe PORTAL, Sous-Préfet de l'arrondissement de Draguignan :

*« ... Le Géoparc pose les bonnes questions en liant production et protection ainsi que le littoral, le massif et les plaines.
... Mon appui vous est tout acquis. Si je peux vous être utile, je serai à vos côtés. »*

JANVIER 2017 :

Christian ESTROSI, Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :

« ... Je tiens à vous exprimer le soutien de la Région pour avancer sur ce projet de labellisation Massif des Maures UNESCO GLOBAL GEOPARK. »

ILS NOUS SOUTIENNENT

JUIN 2018 :

Dr E.Wolfgang EDER, ancien directeur à l'UNESCO, en charge des Sciences de la Terre.

- Il assiste au 4ème Forum de notre association, tenu à Grimaud sur le thème « Pour un label UNESCO- GEOPARC des Maures »
- Il nous félicite pour la qualité et le sérieux de notre dossier.
- Nous gardons son contact.

**De tels soutiens confirment le bien-fondé de notre démarche.
Sur les bases de ces à priori très favorables,
il nous incombe maintenant d'instruire
un dossier solide à même de qualifier notre candidature.**



CHEFS D'ENTREPRISE, DIRIGEANTS ET EXPLOITANTS

Votre contribution nous permettra de poursuivre l'instruction de notre dossier :

- Conventions partenariales avec les Universités de Nice/Sophia-Antipolis et de Toulon/La Garde, l'Observatoire de la Côte d'Azur et le CNRS.
- Le montage de dossiers de subventions publiques auprès de la Région, du Département, des Communes et Intercommunalités ainsi que de l'Etat.
- Campagnes d'informations et de promotion auprès des populations et des acteurs du territoire.

Votre contribution marquera :

- La participation effective de votre entreprise aux travaux de notre association pour l'obtention d'un label à haute valeur ajoutée et de portée mondiale.
- Votre engagement personnel, au plus près du territoire et à même de sensibiliser vos cadres et agents ainsi que vos clientèles résidant sur le territoire.
- A terme, la perspective de bénéficier d'une marque de prestige au sein du Réseau euroméditerranéen et mondial des UNESCO-GEOPARCS.

Avec l'obtention de ce label, nous pourrions accéder à de nouveaux marchés et des clientèles touristiques internationales des 4 saisons.

Ce label, une chance unique a saisir
pour notre territoire aux
« Mille atouts ».



BULLETIN D'INTENTION DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Monsieur

Madame

..... **de la Société**

Siège :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

déclare son intention d'une participation financière de son entreprise aux travaux que poursuit l'association « Maures Développement Durable » pour l'obtention du label « UNESCO-GEOPARC des Maures ».

A ce titre, elle sera en mesure de souscrire une :

contribution solidaire : 3 500€

contribution partenaire : 5 000€

Pour l'année, courant à partir de la date de cosignature de la convention partenariale.

Celle-ci devra confirmer les mesures de réduction fiscale et préciser les engagements des parties cosignataires.

Les dons et versements donnent droit à la réduction fiscale prévue pour les entreprises à l'article L.238-1 du CGI :

« ...ouvrent droit à une réduction d'impôts, égale à 60% de leurs montants, les versements pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés au profit (...) d'organismes d'intérêt général ».

Numéro d'inscription de l'association : W831001081
N°Siret : 444 186 902 00029



**CONVENTION POUR UNE CONTRIBUTION AUX TRAVAUX DE
« MAURES DEVELOPPEMENT DURABLE »
POUR L'OBTENTION DU LABEL
« UNESCO-GEOPARC des MAURES »**

Il est entendu entre :

D'une part,

L'association « Maures Développement Durable », dite « MDD »,
Sise à: 1165, Route de la Berle à Gassin 83580. N° SIRET 444 186 902 00029,
représentée par son président Jean-Michel COUVE.

D'autre part,

La Société.....
Sise à.....
représentée par.....

Ce qui suit :

Article 1 – Objet :

L'association MDD a pour objet de « Finaliser et promouvoir, auprès des différentes instances décisionnaires et des populations, un projet de développement durable du territoire des Maures et de soutenir sa mise en œuvre ».

Dans ce cadre, MDD instruit un dossier de candidature au label « UNESCO-GEOPARC des MAURES ».

Pour poursuivre cette démarche déjà engagée, MDD sollicite des partenariats avec les acteurs économiques exerçant leurs activités sur le territoire, au moyen de contributions financières à ses travaux.

Article 2 – Programme prévisionnel d'actions de M.D.D. pour l'année 2019 :

- Elle poursuivra cette instruction dans le strict respect du cahier des charges des UNESCO-GEOPARCS.
- Pour cela, elle se fondera sur les avis de son « Conseil d'Orientation scientifique et culturel » (COSC), composé d'experts reconnus dans les domaines des Sciences de la Terre et de l'Homme dans son environnement méditerranéen.
- Elle collaborera, sous forme de conventions, avec :
 - L'Université de Nice/Sophia-Antipolis (Laboratoire Géoazur), l'Observatoire de la Côte d'Azur et le CNRS, en ce qui concerne les inventaires et la mise en valeur des sites géologiques remarquables et des lieux d'intérêt scientifique.
 - L'Université de Toulon/ La Garde (Licence Pro et Master de tourisme) pour, en particulier, relever, secteur par secteur, les atouts et équipements touristiques existants.
- Elle développera ses campagnes de communication (réunions publiques, conférences, expositions, actualisation de son site www.maures-developpement.fr) et de mobilisation des acteurs économiques et associatifs.
- Elle constituera des dossiers de demande de subventions publiques auprès des collectivités territoriales, voire de l'Etat.
- A la condition d'obtenir les crédits nécessaires, elle contractualisera avec un cabinet/conseil-assistance spécialisé pour élaborer son projet de développement

durable du tourisme sur l'ensemble du territoire.

Article 3 - Durée de la convention :

Elle est conclue pour une année, courant à partir de la date de la cosignature par les parties.

Article 4 - Engagements de MDD :

- Mettre en œuvre tous ses moyens pour réaliser son programme prévisionnel. (Cf art. 2).
- Informer régulièrement la Société de l'avancement de ses travaux.
- Se tenir, en fonction de ses possibilités et sur demande de la Société, à sa disposition pour participer en ses lieux à des présentations et/ou à des expositions sur le thème de la labellisation « UNESCO-GEOPARC des Maures »
- Apposer, au gré de la Société, sa marque et son logo sur tout document d'information ou de promotion en externe ainsi que sur le site Internet de MDD.

Article 5 - Modalités :

La Société souscrit pour l'année à venir :

- Une contribution solidaire de 3.500€
- Une contribution partenaire de 5.000€

Le paiement s'effectuera par chèque bancaire à l'ordre de « Maures Développement Durable », adressé au 1165, Route de la Berle, GASSIN 83580.

Conformément à son statut d'intérêt général qui permet à l'entreprise une réduction fiscale de 60% du montant de sa contribution, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires (article 238 - 1 a du CGI), MDD adressera à la Société, dans un délai d'un mois au plus tard, le reçu fiscal correspondant.

Article 6 - Litiges :

En cas de litige concernant l'interprétation ou l'exécution des termes de cette convention, seront compétents les tribunaux de la juridiction du siège de l'association.

Fait en 2 exemplaires,

Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé le »

Pour l'association « MDD »
Jean- Michel COUVE, Président

Pour la Société.....

.....
.....

- Demande de subvention 2019 à la Région Sud PACA.
 - 20.000€ demandés pour 2019, sur la base d'un prévisionnel de 70.000€.
 - Dossier soutenu par François de CANSON rencontré, les 13 juillet, 08 octobre et 22 novembre.
 - Nous sommes en attente.

➤ Convention MDD/ CNRS, UNS, OCA :

- Ce sujet sera développé au cours de la 2^{ème} partie de notre assemblée à partir de 11h.
- Nos partenaires experts scientifiques, que je remercie infiniment pour leurs présences, nous feront part de leurs regards à la fois sur cette Convention de collaboration mais, aussi, sur le « Conseil d'Orientation Scientifique et Culturel » en cours de création.

Mais, auparavant comme prévu, nous allons faire le point sur notre situation financière qui découle des actions que vous ont été présentées puis nous évoquerons les orientations budgétaires 2019 et fixerons les montants des cotisations et contributions correspondantes.

Enfin nous vous soumettrons une petite modification de la composition de notre bureau.

B. Situation financière 2018

Montant à disposition le 01.01.2018	17.030 €
Montant à disposition le 28.04.2018	16.190 €
Cotisations et dons encaissées en 2018	2.155 €
<u>TOTAL recettes</u>	<u>18.345 €</u>
Dépenses effectuées à ce jour :	
Fournitures de petits matériels :	86 €
Fournitures administratives : (Bulletins adhésions, copies,...)	60 €
Locations (salles de réunion) :	120 €
Documentation générale : (Population Avenir et Gazette du Var)	182 €
Cent plaquettes/ appel aux entreprises :	1.634 €
Forum « Juin 2018 à Grimaud » :	534 €
Réception :	952 €
Frais postaux :	57 €
Services bancaires :	55 €
<u>TOTAL dépenses</u>	<u>3.680 €</u>
A disposition à ce jour	14.665 €

Engagements :

- Vidéo Forum (CIETM):	1.460 €
- <u>Convention UNS,OCA,CNRS/2018</u> :	4.800 €
(Engagement total/ contrat d'1 an: 12.000 € TTC Restera à régler, fin 2019: 7200 € TTC)	
- <u>Honoraires</u> :	2.000 €
- <u>Site</u> :	2.700 €
- <u>Location</u> :	250 €
- <u>Réception</u> :	<u>300 €</u>
	11.510 €

$$14.665 \text{ €} - 11.510 \text{ €} = 3155 \text{ €}$$

II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES ET APPELS A COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS 2019

A. Orientations budgétaires 2019

Il est proposé aux membres de l'assemblée générale de prendre connaissance du tableau joint à notre demande de subvention de 20.000€ et qui présente les principaux postes de dépenses et recettes prévues pour cette année 2019.

Charges prévisionnelles	Montant en € ⁽¹⁾	Produits prévisionnels	Montant en € ⁽¹⁾
60 - Achat		70 - Vente de produits finis	
Achats d'études et de prestations de services	25 000	Prestation de services	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Vente de marchandises	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1.000	Produits des activités annexes	
Autres fournitures		74 - Subventions	
61 - Services extérieurs		État : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Sous traitance générale			
Locations	1.950		
Entretien et réparation			
Assurance	150	Région(s)	20.000
Documentation	300		
Divers		Département(s)	5.000
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4.000	Commune(s)	5.000
Publicité, publication	11.500		
Déplacements, missions	7.500	Organismes sociaux (à détailler):	
Frais postaux et de télécommunications	500		
Services bancaires, autres	100		
63 - Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération		ASP (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Autres recettes (précisez) :	3.000
64 - Charges de personnel		Participation des entrepreneurs - artisans - agriculteurs - commerçants - professions libérales	32.000
Rémunération des personnels	11.300	
Charges sociales	5.700	75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	5.000
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	1.000	79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES	70.000	TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	70.000
86 - Emplois des contributions volontaires en nature ⁽²⁾		87 - Contributions volontaires en nature ⁽²⁾	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	70.000	TOTAL DES PRODUITS	70.000

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2019 et des précisions apportées par le Président, décide de l'adopter

1) PROPOSITIONS DES MONTANTS DES COTISATIONS/CONTRIBUTIONS A MDD/ 2018

Nous proposons que soient reconduits les montants que nous avons votés pour 2018.

- **Adhésions citoyennes:**
 - 20 € pour une personne
 - 30 € pour un couple
- **Adhésions Associations de loi 1901:**
 - Moins de 50 membres: 50 €
 - 50 à 100 membres: 100 €
 - Plus de 100 membres: 150 €
- **Adhésions Organismes professionnels: 350 €**
- **Adhésions Petites entreprises, commerçants, exploitants, professionnels libéraux: 300€**
- **Contributions Entreprises:**
 - Entreprises solidaires: 3500 €
 - Entreprises partenaires: 5000 €

Déclarée d'intérêt général, notre association permet aux adhérents et donateurs soumis à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés de défiscaliser leurs contributions (Art. 201-b et Art. 238-1-a du CGI):

Réduction d'impôt de 66% pour les particuliers

Réduction d'impôt de 60 % pour les entreprises

Dans ces conditions, montants des contributions effectives pour chaque collègue :

- Pour les associations:

. Moins de 50 membres (50 €):

De 10 à 50 membres: 1 à 5 € par membre

. De 50 à 100 membres (100 €): 1 à 2 € par membre

. Plus de 100 membres (150 €): 1,5 € par membre au maximum

- Pour les petites entreprises, commerçants etc. (300 €)

Après réduction fiscale: **120 €**

- Pour les entreprises solidaires: (3.500 €)

Après réduction fiscale: **1.400 €**

- Pour les entreprises partenaires: (5.000 €)

Après réduction fiscale: **2.000 €**

L'assemblée générale, vote à l'unanimité les montants des cotisations et contributions présentés pour 2019

2) HYPOTHESES BUDGETAIRES ENVISAGEABLES POUR L'ANNEE

EN COURS :

- **Adhésions citoyennes:**
50 adhésions **1.000 €**
- **Organismes professionnels:**
4 à 350 € **1.400 €**
- **Associations de loi 1901:**
 - 15 à 50 € **750 €**
 - 10 à 100 € **1.000 €**
 - 5 à 150 € **750 €**
- **Petites entreprises, commerçants etc. :**
20 à 300 € **6.000 €**
- **Entreprises solidaires:**
6 à 3.500 € **21.000 €**
- **Entreprises partenaires:**
4 à 5.000 € **20.000 €**

⇒ TOTAL PREVISIONNEL : **52.000 €**

L'obtention d'un tel montant de recettes pour 2018 permettrait de poursuivre **le programme d'actions, de recruter un chargé de missions à mi-temps en CDD et d'initier un contrat avec un cabinet Conseil/Développement durable du tourisme.**

Mais il ne s'agit là que d'une **perspective conçue en fonction de nos besoins estimés.**

Il n'est pas certain que nous puissions obtenir un tel résultat. **Auquel cas, il nous faudrait réduire ou étaler dans le temps, nos actions.**

III. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU

Pour une meilleure efficacité de notre fonctionnement, nous vous proposons d'intégrer Yvette ESTABLET au Bureau qui serait, alors, composé ainsi :

- **Président** : Jean-Michel COUVE
- **Vice-Présidents** : Bernard MIGNUCCI et Jean Louis BANES
- **Secrétaire** : Guy CAPPE
- **Secrétaire adjoint** : Georges TAILLADE
- **Trésorière** : Marie-Christine HAMEL
- **Trésorière adjointe** : Yvette ESTABLET

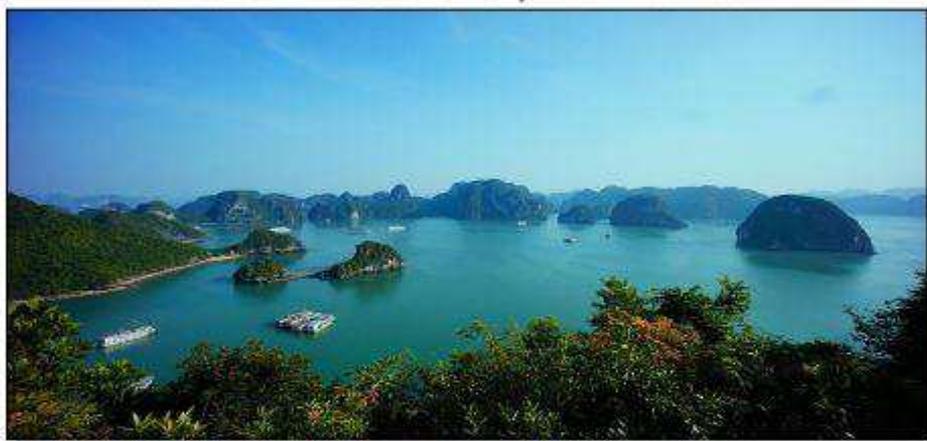
L'assemblée générale, vote à l'unanimité la composition du bureau

IV. PROJET DE VOYAGE AU VIETNAM

Le Président rappelle l'organisation d'un voyage au Vietnam afin de rencontrer les dirigeants des UNESCO-GEOPARCS de ce pays. Ce circuit de 17 jours et 14 nuits est prévu du 17 janvier au 01 février 2019. Tout le détail de ce voyage est communiqué aux membres présents pour tous ceux qui souhaiteraient s'y joindre.



PARFUMS DU VIETNAM NORD- OUEST CIRCUIT 17 JOURS / 14 NUITS



HANOÏ - HA GIANG – DONG VAN
CAO BANG - HANOÏ – BAIE D'HALONG – HANOÏ

LES POINTS FORTS DU VOYAGE

-
- Hébergement en hôtels 4* et 3*
 - Nuit à bord dans la Baie d'Halong
 - 3 nuits chez l'habitant.
 - Visites des paysages de montagnes , des villages dans les montagnes du Nord - Ouest (minorités)
-

L'ordre du jour concernant la partie « administrative » de l'assemblée générale étant terminée, la séance est levée.

Après une courte pause, les membres présents sont invités à participer à la table ronde « Partenariat et collaboration avec les mondes de l'Education, des Sciences et de la Culture »





mauresdéveloppement durable

Association Loi 1901 déclarée d'intérêt général

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 15 décembre

Au Mas des Portes de Provence

Le Cannet des Maures

COMPTE-RENDU

SECONDE PARTIE : PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AVEC LES MONDES DE L'EDUCATION, DES SCIENCES ET DE LA CULTURE



En préambule, Jean-Michel COUVE, Président de l'association, tiens à remercier chaleureusement pour leur participation :

- ★ Mrs Jean-Marc LARDEAUX et Michel CORSINI, enseignants-chercheurs en géologie à l'Université de Nice/Sophia-Antipolis. (Lab GéoAzur)
- ★ M Stephen GINER, Géomorphologue, paléontologue et archéologue
- ★ M Frédéric JOULIAN, anthropologue, éthologue, archéologue et Maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales (EHESS) à Marseille.
- ★ M Ion CEPLEANU, géographe, naturaliste et médiateur scientifique et culturel.
- ★ M Pierre LAVILLE, géologue et Président de l'association « Les amis de la Presqu'île de Giens »

Jean-Michel COUVE salue, aussi, en les remerciant de nous rejoindre, Clotilde, Emily, Florian et Lauren, tous quatre étudiants en Licence professionnelle « Tourisme et Loisirs » à l'Université de Toulon/La Garde ainsi que M Fabrice MOURAU, enseignant des Sciences de la Terre au Collège Pierre de Coubertin au Luc et chargé de mission du Rectorat de Nice pour la culture scientifique et technique dans le Var.

Ces brèves présentations étant faites, il laisse à Jean-Marc LARDEAUX le soin de présider cette session et de nous expliquer en quoi et comment ces mondes de l'Education, des Sciences et de la Culture pourront collaborer avec nous, contribuer à nourrir notre projet de développement durable de territoire et, ainsi, conforter notre candidature à l'UNESCO.

Notre dossier s'adressant à l'UNESCO (L'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture), ses experts seront très exigeants.

Les experts de l'UNESCO seront très exigeants en ce qui concerne la priorité que nous accorderons, dans notre projet de développement durable des Maures, au respect de ces trois fondamentaux.

C'est la raison pour laquelle nous consacrons cette seconde partie de notre matinée à ce thème.

Interviendront tour à tour :

- ★ Michel CORSINI, enseignant chercheur à l'Université de Nice/Sophia-Antipolis (au titre du laboratoire GEOAZUR)
- ★ Jean-Marc LARDEAUX, enseignant chercheur à l'Université de Nice/Sophia-Antipolis et Président du Conseil d'Orientation scientifique et culturel de MDD, :
 - COSC (Conseil d'orientation Scientifique et Culturel) son intérêt, sa composition, son rôle...
 - GEOPARC, Patrimoine géologique, géotourisme, ...
- ★ Frédéric JOULIAN, enseignant chercheur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales à Marseille, abordera différentes actions en matière de prospection et inventaires, cartographies, patrimoines, enquêtes ethnographiques,
- ★ Clotilde METIER, Emily STICE, Lauren BROERSEN et Florian D INGEO étudiants à l'Université de Toulon/La Garde.

Ces interventions sont disponibles sur le lien suivant :

<http://www.maures-developpement.fr>

